

Remise en culture des terres en friche

OBJECTIFS

Choisir une solution adaptée pour l'accès et la remise en culture d'un terrain en friche.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Le 29 février :

Fonctionnement écologique des zones en friche,

Méthode de diagnostic du sol par les plantes

Reconnaissance floristique et étude de micro-profil de sol

Mise en pratique sur 1 à 2 zones de friche, avec élaboration d'un plan de remise en culture

Le 7 mars :

Matinée

Prestation et coûts de défrichage et de remise en culture,

Subventions et financement pour le défrichage

Après-midi

Négocier avec un propriétaire pour accéder au foncier,

Procédure des terres incultes : législation, exemples et spécificités départementales.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR PACA - Bouches du Rhône

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS

Nos formations ont un coût de 140€/jour.

Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l'

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Maëlig LE CUNFF

contact@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
29/02/2016	A définir selon les friches étudiées 13 Bouches-du-Rhône	Miguel Neau, botaniste et analysite de sol par la méthode des plantes bio-indicatrices de Minuartie
07/03/2016	A définir selon l'origine des participants 13 Bouches-du-Rhône	Entrepreneur de travaux en défrichage, Conseil général (financement et accès au foncier), autres intervenants sur l'accès au foncier

THÈMES

Installation

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))